



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

Salon de Provence, le mercredi 16 mars 2022

OBJET : Convocation à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle de l'année 2021
Dimanche 03/04/22 à 15h00

Madame, Monsieur, Chère Adhérente, Cher Adhérent,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de l'année 2021 de notre Association se tiendra comme l'an passé en plein-air le :

DIMANCHE 03 AVRIL 2022 A 15H00

DANS LA « COUR » DU REFUGE-FOURRIERE DE LA SPA DE SALON ET SA REGION

- **Rappel : Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent assister à l'Assemblée Générale mais seuls les adhérents qui étaient à jour de cotisation au 31/12/2021 sont autorisés à voter, selon les dispositions des Statuts de notre Association (extrait ci-dessous) :**

=> Extrait de l'alinéa 13 de l'Article 4 des Statuts : Administration et Fonctionnement

. Seuls les adhérents à jour de cotisation au plus tard en date du 1^{er} jour du premier des 3 mois précédant la date fixée pour la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, sont habilités prendre part au vote.
. Les adhérents à jour de cotisation après cette date peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire avec voix consultative.

⇒ **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE**

. **Accueil** : Le mot du Président

- A) . Rapports financiers, comptes et bilan 2021, suivi d'un vote statutaire
- B) . Rapport moral, détail des réalisations en 2021, suivi d'un vote statutaire
- C) . Projets et budget 2022, réalisation depuis le 1^{er} janvier 2022 (*pas de vote*)
- D) . Election des Administrateurs de l'Association (*nouveaux et renouvellement*)
- E) . Question diverses.

. **Conclusion, pot de l'amitié sans alcool et tarte aux pommes.**

- **Comme l'an passé, chaque participant devra apporter au moins une chaise pour faciliter l'organisation de cette manifestation en plein-air.**

En cas d'absence, vous avez la possibilité de remettre un pouvoir afin de vous faire représenter.

(1 seul pouvoir par personne, modèle et modalités ci-joint au verso).

Très cordialement

Philippe ADAM

Président de la SPA de Salon et sa Région



SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA REGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

- P O U V O I R -

1 seul pouvoir par personne

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION S.P.A. DE SALON ET SA REGION
DU DIMANCHE 03 AVRIL 2022 A 15H00**

Je soussigné(e),

M. / Mme. / Mlle. :

Adhérent(e) de la SPA de Salon et sa Région, **à jour de cotisation au 31 décembre 2021**

donne pouvoir M. / Mme. / Mlle. :

qui était bien à jour de cotisation au 31 décembre 2021

afin de me représenter et voter à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2021 de l'Association « **SPA de Salon sa Région** » **le dimanche 03 avril 2022 à 15h00** au Refuge-Fourrière « Camille Rocquelain », quartier du Talagard à Salon de Provence-13300.

Fait à

Le 2022

Signature du mandant :

=> RAPPEL !

1 seul pouvoir par personne à jour de cotisation au 31/12/2021 remis à un autre adhérent lui-même à jour de cotisation à cette même date, sera validé par nos services selon les dispositions de l'alinéa 13 de l'article 4 des Statuts de notre Association !